

# **Consultation du Public relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation de la capacité épuratoire de la station d'épuration de Saint Laurent-Blangy (du 30 mars au 30 juin 2026)**

## **Seconde réunion publique**

Cette réunion publique de clôture du 25 juin 2026 s'est tenue, à partir de 18H00, à la Maison du temps Libre, place Mendès France à Saint-Laurent-Blangy.

Etaient présents :

- M. Patrick LEMAIRE, Vice-Président « Eau et Assainissement » de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA),
- M. Axel DEMOOR, des services de la CUA, en charge du Cycle de l'eau,
- M. Jean-Marc DUMORTIER, commissaire enquêteur,

Une seule personne s'est présentée lors de cette réunion publique de clôture.

M. DEMOOR a présenté synthétiquement le projet de l'extension de la capacité épuratoire de la station d'épuration de la CUA localisée à Saint Laurent-Blangy, objet de la demande d'autorisation environnementale.

Au cours de cette présentation, la personne présente a formulé plusieurs questions concernant :

- Le contenu du résumé non technique,
- La publication de l'avis de consultation dans deux journaux (éditions du 11 mars de La Voix du Nord et de l'Avenir de l'Artois),
- Les communes dont les réseaux d'assainissement sont raccordés à la station de Saint Laurent-Blangy,
- Les avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale et de l'Agence de l'Eau,
- Les modalités spécifiques à la collecte des eaux usées des activités industrielles ou artisanales souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement de la CUA,
- La localisation du rejet de la station d'épuration dans la Scarpe,
- La durée des travaux et de la mise en service de l'extension de la station d'épuration,
- Les caractéristiques du futur bassin anaérobie (boue activité faible charge) aux formes et dimensions différentes de ceux de deux files existantes,
- Le positionnement sur le terrain de l'actuelle station d'une part de l'extension projetée et d'autre part des futurs ouvrages envisagés pour les traitements tertiaires et quaternaires,
- Les activités voisines de la station d'épuration ainsi que les zones d'habitation proches et éloignées.

M. DEMOOR a répondu l'ensemble des interrogations. Les échanges furent constructifs et courtois.

M. Lemaire et M. Demoor ont également abordé :

- Les capacités de traitement de la station d'épuration actuelle et dans sa future configuration ainsi que les incidences sur la qualité des eaux de la Scarpe.
- Le fonctionnement des bassins d'orage actuels et ceux projetés et en particulier les volumes d'eaux pluviales résiduels déversés au milieu naturel lors d'événements pluvieux.

Le commissaire enquêteur a rappelé qu'une première réunion publique s'est tenue dans les mêmes locaux le 8 avril dernier. Ses deux permanences ont eu lieu le 7 mai (de 14 à 17 H.) dans les locaux des services techniques de la commune de Saint Laurent-Blangy et le 29 mai (de 14 à 17 H.) au siège de la Communauté Urbaine d'Arras. Aucune personne ne s'est présentée à la première réunion publique et aux deux permanences.

Le commissaire enquêteur a rappelé le contenu du site internet mis en place spécifiquement pour cette consultation du public. A ce jour, 3529 personnes ont visité ce site et parmi ces visiteurs 2325 ont téléchargé au moins un document de la demande d'autorisation environnementale.

Enfin, au 25 juin, 10 contributions ont été formulées dont 9 anonymement.

Cette seconde réunion publique s'est terminée à 19H15.